

Rapport d'audit des services correctionnels du Yukon : réussites et occasions d'amélioration

WHITEHORSE – Le Bureau du vérificateur général du Canada a publié son rapport d'audit de performance sur les services correctionnels du Yukon. L'examen, qui a eu lieu d'avril 2012 à mars 2013, était axé sur la planification et le fonctionnement du Centre correctionnel de Whitehorse (CCW), assumés par le ministère de la Justice, et sur les responsabilités du Ministère concernant les contrevenants incarcérés au CCW ou qui nécessitent une surveillance communautaire. L'examen couvrait la période de transition qui a suivi l'ouverture du Centre correctionnel de Whitehorse.

« Nous sommes heureux de constater que plusieurs initiatives recommandées dans le rapport sont déjà en place ou sont en voie de l'être », a déclaré le ministre de la Justice, M. Brad Cathers. « Le Ministère et la Direction des services correctionnels accueillent avec plaisir ce rapport tout en étant conscients des points qu'il reste à améliorer. »

Le chapitre du rapport du vérificateur général portant sur la planification et le fonctionnement du CCW ne renferme aucun commentaire négatif ni aucune recommandation; on y explique que l'établissement, d'une valeur de 70 millions de dollars, répond aux besoins actuels et futurs en matière de services correctionnels au Yukon.

Or, à la suite de l'examen des dossiers de 25 contrevenants, le rapport émet des recommandations en ce qui concerne la planification et la gestion de cas, et met en évidence les principaux points à améliorer. Parmi ceux-ci, on note la prestation de programmes de base, l'encadrement des contrevenants qui font la transition entre le CCW et la surveillance dans la collectivité, l'évaluation des besoins et des risques pour les contrevenants coupables d'agression sexuelle ou de violence familiale et la formation du personnel correctionnel en ce qui a trait à l'histoire et à la culture autochtones.

« La prestation de programmes de base pour les contrevenants condamnés à une courte peine au CCW demeure un défi », a affirmé la directrice des Services correctionnels, M^{me} Tricia Râtel. « Les examens annuels de notre programme d'encadrement des contrevenants nous ont permis d'être plus à même de nous assurer que les contrevenants ont accès à des programmes qui répondent à leurs besoins, qu'ils soient soumis à une peine d'incarcération ou fassent l'objet d'une surveillance communautaire. »

L'augmentation des occasions de formation pour le personnel du Centre correctionnel de Whitehorse et de la Section de la surveillance et des services aux contrevenants permet de combler les lacunes en matière d'évaluation des risques et de prestation de programmes, pour ce qui est des contrevenants coupables d'agression sexuelle ou de violence familiale. La Direction des services correctionnels a également mis sur pied une équipe de gestion des cas qui se réunit toutes les deux semaines pour examiner les dossiers actifs de délinquants sexuels. Une formation spécialisée sur l'histoire et la culture autochtones a déjà été offerte à la majorité des membres du personnel correctionnel.

« Cet audit évalue le ministère de la Justice en fonction de nos propres politiques et mandats », a ajouté M. Cathers. « Puisque nous souhaitons bâtir des collectivités yukonaises sécuritaires, il est important que nous persévérions dans nos efforts visant à combler les lacunes des services correctionnels. »

– 30 –

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Tyler Plaunt
Communications
Justice
867-667-3221
tyler.plaunt@gov.yk.ca

Communiqué numéro 15-074

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.